



ZONE DE DISTRIBUTION : S VALLOIRE MANTHES

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023

La présence de R471811, produit de dégradation (métabolite) du pesticide Chlorothalonil, a été détectée sur ce réseau en 2023 et a fait l'objet d'un suivi mensuel. En mai 2024, à la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, ce métabolite a été classé « métabolite non-pertinent » par l'ANSES, c'est-à-dire sans risque pour la santé. Pour cette raison ce paramètre n'est pas pris en compte dans l'indicateur de qualité. L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ILE FORAGE PROFOND, ILE-PUITS RECENT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 13 communes (ANNEYRON, BEAUSEMBLANT, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, FAY-LE-CLOS, LAVEYRON, LENS-LESTANG, MANTHES, MORAS-EN-VALLOIRE, MURÉILS, SAINT-JEAN-DE-GALAURE, SAINT-MARTIN-D'AOUT, SAINT-RAMBERT-D'ALBON, SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE), soit 12215 personnes. Le responsable des installations est : « SIE VALLOIRE GALAURE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU CGE - VALENCE » qui assure l'exploit...

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **24**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **24**
Valeur moyenne : **27,8 mg/L**
Valeur maxi : **30 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Détection ponctuelle sans impact sur la santé suite avis ANSES 2024

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Conformité : **67 %**
Nombre de substances recherchées : **283**
Valeur maxi : **0,204 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811**

SOMME DE 20 PFAS

A

Eau conforme. La limite de qualité est fixée à 0,1 microgramme/L.

Le terme "PFAS" regroupe plusieurs milliers de substances d'origine industrielle et utilisés dans de nombreux produits de la vie courante. Ces composés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **0,0209 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,0285 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **25 °f**
Valeur maxi : **25,3 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 18/06/2024

UDI 026001310

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations (plomb, cuivre, nickel, ...) ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.